



La lettre

des élus communistes et apparentés
de Vénissieux - N° 62 - avril 2021

2024

c'est
l'année des
prochains
jeux
olympique en
France.

La ville de
Vénissieux

vient d'obtenir le label

«Terre de jeux 2024» et participera à
cette fête exceptionnelle !



ÉDITO

Barre Monmousseau, quelques secondes pour créer l'avenir...

Cette grande barre visible de très loin symbolisait la coupure entre les quartiers des Minguettes et le coeur de ville. Cette cassure historique entre le plateau devenu ZUP et le coeur de l'ancien village est la vraie raison de cette démolition du 2 avril dernier. Comment faire un lien qui préserve le cadre de vie des anciennes rues des balmes et qui associe le quartier à la ville? Comment transformer cette cassure en «agrafe» ?

C'est tout l'enjeu de la ZAC «Monousseau balmes» qui dans quelques années, aura réussi à faire du plateau des Minguettes un quartier rattaché aux autres quartiers. Le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain 2020/2030 est une opération majeure pour la ville de Vénissieux, avec la construction de nouveaux logements, des opérations de réhabilitation du parc de logements sociaux, de nouveaux équipements publics, et des aménagements d'espaces publics.

Pierre-Alain MILLET - Adjoint au Maire

SOUTENIR LA CULTURE

Le monde de la culture et de la création est au bord du précipice. Du fait de la crise sanitaire, mais aussi par la propagation de ce discours démagogique que l'on entend depuis des années, comme quoi le livre, la scène, la fiction, le spectacle vivant, ne seraient pas de première nécessité. Au contraire, jamais nous n'avons eu autant besoin de la culture, pour vivre sous cette chape de plomb, pour partager et donner corps à nos émotions, pour imaginer de meilleurs lendemains, pour souffler, respirer, rêver un autre monde. Et à ceux qui ne raisonnent que par le chiffre et le profit, je rappelle que la culture fait vivre 1,3 million de personnes, dont 600 000 emplois directs, et on estime que la production culturelle dans notre pays, représente à peu près 3% du Produit intérieur brut.

➤ **L'heure n'est pas à l'hésitation, l'heure est à la solidarité, avec les artistes, avec les intermittents, avec nos équipements, avec les enseignants, avec les élèves et leurs familles.**

Après l'annulation de notre festival Fêtes Escapes, notre ville a décidé de prendre en charge les contrats d'artistes qui devaient s'y produire, à hauteur de 41 000€. Sans oublier les aides et subventions que nous avons attribuées aux associations, pour un montant global de 300 000€.

Aujourd'hui, nous tenons à dédommager les usagers de l'Ecole de Musique, en fonction de leur situation, et de leurs inscriptions initiales aux différents cours. L'activité de cet équipement a été fortement impactée par la crise sanitaire. Notre Ecole de Musique a fait preuve de réactivité, en assurant un suivi pédagogique à distance, et en mettant en place des cours d'instrument, par visio-conférence, même si rien ne remplace la présence physique pour les jeunes publics et pour le travail d'orchestration.

Notre école de musique a déjà perdu une centaine d'élèves. Une fois la pandémie derrière nous, il nous faudra ramener ces jeunes et enfants, vers la musique. Mais aujourd'hui, l'heure de la solidarité passe par le dédommagement, et l'exonération tarifaire de nos élèves.

Michèle PICARD - Maire



TERRITOIRE ZÉRO CHÔMEUR LONGUE DURÉE

L'expérimentation nationale « Territoires Zero Chômeur de Longue Durée », a été lancée sur dix territoires en février 2016, et sera étendue à une cinquantaine de territoires, à partir de juillet 2021. Vénissieux souhaite bien évidemment adhérer à l'association « Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée », et ainsi favoriser la mise en œuvre de cette expérimentation, dans nos quartiers. Les chômeurs de longue durée ont des compétences, des potentiels à mobiliser et à valoriser. Il faut lever les obstacles, les accompagner dans leurs démarches, leur redonner confiance aussi, pour ouvrir le chemin vers l'emploi ou la formation. A l'heure où les lois s'attaquent plus au statut du chômeur qu'au chômage, il convient de le rappeler : les quartiers populaires ont des ressources indéniables, des solidarités plus fortes également, auxquelles il faut donner des débouchés.

Ne nous arrêtons pas à l'intitulé de l'expérimentation, quelque peu vendeur voire démagogique. Depuis le choc pétrolier du début des années 70, aucune génération n'a connu le plein emploi, malheureusement. Chacun sait qu'on ne résout pas en un claquement de doigts le chômage de longue durée, et que l'objectif du « zéro

chômeur » ne se décrète pas du jour au lendemain. Il n'empêche, toutes les initiatives locales et partenariales méritent d'être tentées avec conviction, et les échanges croisés entre les politiques publiques (Insertion, Emploi, Politique de la Ville, Economie sociale et solidaire) offrent des opportunités à notre bassin d'emploi. Il faut y travailler. L'adhésion de notre ville est une première étape. Il reste encore devant nous des inconnues, en matière de financement, notamment des locaux, dont l'expérimentation a besoin, pour développer et diffuser les projets. Nos services et nos partenaires vont s'y atteler, en inscrivant ce dispositif dans la perspective des conséquences économiques et sociales, de l'après-crise sanitaire.



Etat, collectivités, partenaires économiques, tout le monde devra être présent à ce rendez-vous, et redoubler d'efforts dans les quartiers populaires notamment.

Michèle PICARD - Maire

» Le territoire zéro chômeur propose des embauches en CDI aux chômeurs de longue durée par la création d'entreprises de l'économie sociale et solidaire. Celles-ci seront financées notamment par leurs indemnités chômage. L'objectif est de créer des emplois utiles répondant aux besoins de la population sur le territoire en question. Ces emplois sont aidés par l'État via un fonds nommé fonds d'expertise territorial zéro chômeur qui verse 17 800 euros à l'entreprise par an et par salarié.

Nous ne pouvons que partager l'ambition de faire reculer le chômage de longue durée. Nous rappelons cependant que l'essentiel pour l'emploi se joue dans l'économie avec le rôle central des entreprises et de leurs investissements, Mais aussi le rôle tout aussi central de l'État dans ses investissements pour les infrastructures et les services publics.



Le dispositif zéro chômeur doit normalement créer « des emplois nouveaux, non concurrentiels ». Or, le comité des chômeurs et précaires de la CGT constate que 80% des travaux effectués relèvent des compétences des agents territoriaux ou du tissu économique déjà présent localement. ...C'est très loin de l'annonce d'emplois nouveaux et non concurrentiels.

» Il ne faut en aucun cas remplacer des emplois statutaires par des emplois précaires, bloqués au SMIC horaire quel que soit le niveau de qualification au moment du recrutement. L'absence de fiches de poste entraîne une flexibilité et une polyvalence imposée. C'est pourquoi nous pensons que ces emplois devraient bénéficier d'une convention collective, avec une grille salariale et une évolution de carrière.

Les enseignements de la première expérimentation doivent être tirés pour améliorer la méthode. Ce retour d'expérience est d'une importance primordiale pour répondre aux questions que nous nous posons.

Nous savons que l'expression « territoire zéro chômeurs » est une dénomination très médiatique et bien peu réaliste. Il est impossible avec ce seul dispositif qu'un quartier de Vénissieux soit réellement sans chômeurs.



Mais nous soutenons une expérience vénissienne qui doit être différente de ce qui s'est fait ailleurs, dont les résultats devront être concrètement des chômeurs de longue durée qui retrouvent accès à un emploi stable avec tous les droits liés.

Aurélien SCANDOLARA Conseiller municipal

CONSEIL LOCAL DE SANTÉ MENTALE

Les professionnels psychiatriques manifestent face à la détérioration de leurs conditions de travail, et à l'incapacité matérielle d'accueillir les patients. Les centres médico-psychologiques sont saturés, les urgences psychiatriques, débordées. La pandémie illustre combien l'accompagnement psychiatrique est indispensable, dans ces périodes anxiogènes. La crise va laisser des traces psychologiques profondes. La distanciation physique, la peur de la contamination, l'isolement, la rupture avec les sources d'épanouissement et de loisirs, les difficultés financières, autant de paramètres explosifs.

Dans ce contexte, notre Conseil Local de Santé Mentale, créé en 2000, et fruit d'un partenariat entre les Villes de Vénissieux, Saint-Fons et l'association recherche handicap et santé mentale Saint-Jean-de-Dieu, est un outil utile et précieux. A partir du 1er mai 2021 le poste de coordinateur CLSM, sera porté par la Ville de Vénissieux. et l'intégralité de la subvention ARS sera versée à notre ville. Les missions de prévention du coordinateur se répartiront de façon équitable, entre les deux communes. De nombreuses collectivités se dotent aujourd'hui de CLSM. Le nôtre fait partie des pionniers. Les cofinancements de tels outils sanitaires sont un enjeu majeur. Nous avons besoin que l'ARS continue de s'impliquer, et de s'engager financièrement, à Vénissieux.

Michèle PICARD - Maire

ACCUEIL DU MERCREDI

Un service d'accueil de loisirs le mercredi à la journée est désormais ouvert. C'est à l'issue de concertations et pour répondre aux besoins des Vénissiens, que nous avons inscrit cet engagement dans notre programme.

Les changements de rythmes scolaires ont été imposés par les gouvernements successifs, puis modulés arbitrairement, sans prendre en compte l'ensemble des paramètres. Car autour du temps scolaire, il faut organiser un mode de garde de qualité pour les enfants. A quel moment le gouvernement s'en est-il inquiété ? Blanquer nous dresse un tableau idéal sur des rythmes privilégiant les apprentissages... mais en vérité, les inégalités se creusent. Chaque municipalité avec ses moyens et ses difficultés devra se débrouiller car les ministères ne se sont pas préoccupés de mettre en place une mesure complète pour que chaque enfant, quels que soient la ville ou les revenus de sa famille, puisse recevoir les mêmes conditions d'accueil.



A Vénissieux, la question éducative est une priorité. Nous luttons et travaillons pour toujours plus d'égalité. C'est le sens de l'offre d'accueil des enfants que nous proposons.

Sophia BRIKH - Conseillère municipale

FAVORISER LES CIRCUITS COURTS

Dans nos cantines, nous voulons apporter les produits de la meilleure qualité possible, au meilleur coût, et depuis des années, nous augmentons la part de marchés en circuit court, et en bio. Mais nous nous heurtons à une difficulté bien connue de toutes les cuisines publiques, l'offre en bio comme en circuit court est insuffisante dans un contexte où toutes les institutions veulent augmenter leur volume d'achat.

Les acteurs du bio s'inquiètent d'une hausse trop rapide de la consommation qui profiterait principalement aux bios importés, ce qui est un comble car certains produits bios importés ont un impact carbone bien supérieur à de l'agriculture raisonnée locale. C'est pourquoi nous mettons la priorité sur les circuits courts et nous voulons travailler à des mutualisations à l'échelle métropolitaine pour éviter la concurrence entre acteurs publics.



Cette démarche est aussi en lien avec nos engagements de mandat, pour encourager le maraîchage et la consommation de légumes de saison, ainsi que notre projet de ferme urbaine qui avance.

Pierre-Alain MILLET - Adjoint au Maire

RÈGLES ÉLÉMENTAIRES

L'association Règles élémentaires lutte contre la précarité mensuelle en collectant des produits d'hygiène à destination des femmes dans le besoin et pour briser le tabou des règles. 500 millions de femmes dans le monde et près de 2 millions en France, n'ont pas les moyens d'achat de protections hygiéniques. 8 % de jeunes filles, des collégiennes, lycéennes travailleuses précaires, renoncent à utiliser des protections. Ce renoncement a un impact social et psychologique avec une perte de confiance en soi, des difficultés d'insertion. Il est important de permettre à toutes les femmes de garder leur dignité, de ne pas être exclues dans ces périodes qui font naturellement partie leur condition de femmes, de continuer leur parcours de vie, de travail en toute quiétude.



C'est parce que ce sujet est d'importance que notre majorité municipale a souhaité s'engager auprès de l'association Règles élémentaires. Nous sommes mobilisés, avec la Métropole pour l'opération de collecte de produits d'hygiène qui s'étendra jusqu'au 28 mai, journée mondiale de l'hygiène menstruelle.

journée mondiale de l'hygiène menstruelle.

Véronique CALLUT - Adjointe au Maire



En 2020, en raison des conditions d'accueil limitées, les recettes sont en baisse de 56%. L'ensemble du personnel est resté mobilisé pour entretenir l'équipement, accueillir le public et adapter l'organisation aux règles successives. De nombreux travaux d'investissement ont été réalisés car nous sommes convaincus que le CNI est un outil indispensable du sport pour tous. Nous savons que la crise sanitaire et sociale aura des impacts fragilisants pour le CNI comme pour l'ensemble des équipements et associations sportives, piliers essentiels du sport.

Dans un contexte où le grand public a malheureusement été privé de la fréquentation des bassins, l'aquasanté pour les personnes atteintes de pathologies, est une proposition innovante du Centre Nautique Intercommunal (CNI). Cette nouvelle activité montre toute l'énergie déployée par le CNI pour ouvrir ses portes et ses bassins en s'adaptant à la crise sanitaire. Des stages aquatiques adaptés pour les enfants porteurs d'un handicap sont également proposés ainsi que l'accueil des athlètes et des espoirs.

En tant que Président du CNI, je suis régulièrement interrogé sur la réouverture et le devenir de l'établissement, par les usagers qui ont pleinement conscience de l'utilité de cet équipement sur notre territoire. Malheureusement, nous n'avons, à ce jour, aucune visibilité sur les dates et conditions de réouverture.

Avant l'épisode Covid, le CNI accueillait près de 250 000 personnes par an sur les 331 jours d'ouverture. Un équipement financièrement viable avec des contributions pour les communes et des tarifs pour les usagers, inchangés depuis 2015 !

La démocratisation du sport est un processus à soutenir, aujourd'hui plus que jamais, mais les équipements sportifs restent des marqueurs d'inégalités territoriales. Le Conseil Interministériel de la Ville prévoit un plan de rattrapage pour les équipements sportifs dans les quartiers prioritaires avec 100M€ pour la construction, la rénovation et la modernisation des équipements. Nous espérons que cette mesure se traduira concrètement dans nos quartiers et pensons notamment à la reconstruction de la piscine Auguste Delaune qui figure dans les 150 engagements de notre plan de mandat.



Nous affirmons que le sport doit faire l'objet d'une politique publique globalement plus forte de la part de l'État. Les collectivités territoriales doivent obtenir de réels moyens pour relancer la machine sportive, construire de nouveaux équipements, engager une dynamique dans l'ensemble des quartiers.

Nacer KHAMLA - *Adjoint au Maire*



ECHOS

➤ Désertion.

Il est fort dommage de constater que de moins en moins d'élus de l'opposition issue de la liste de Mr Yves Blein sont présents lors des conseils municipaux. Ils dénoncent leur musellement par la majorité, mais ils s'autocensurent par leur absence ! Peut-être que certains réapparaîtront en janvier 2026 ?

Et pour ceux qui sont là, ils affirment que nous appliquons leur programme ! Comme une petite farce pour ne pas être obligés de dire publiquement que nos projets sont bons.

➤ Monsieur Ayvali aurait-il peur du logement social ?

Il s'inquiète du nombre de logement à reconstruire dans le cadre du renouvellement urbain et dénigre l'image de notre ville en faisant un parallèle douteux entre pauvreté, insécurité, logement social et nouveaux arrivants. Nous lui répondons que 1 500 Vénissiens, déjà locataires d'un logement social, sont en attente d'une mutation à Vénissieux pour un logement plus grand ou plus petit ou plus accessible ou plus lumineux, etc. Et plus de 1000 autres espèrent enfin un premier logement social. Ils ont tous raison d'exprimer leurs attentes !

Le message de monsieur Ayvali à ces milliers de Vénissiens, avec sa peur du logement social, c'est :

« Allez voir ailleurs ! Vous n'avez pas droit à un logement social de meilleure qualité ».